

Championnats de France interclubs

COMPÉTITION D'ANIMATION

Samedi 5 et dimanche 6 novembre 2011 :

Poule régionale : Besançon La Fayette

Poule géographique 1 : Besançon La Fayette

Poule géographique 2 : Dole

Poule géographique 3 : Montbéliard

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.

Toutes les rencontres se dérouleront le même week-end, en bassin de 25 mètres homologué.

Règlement général

Chaque équipe sera composée de dix nageurs (trois nageurs, au maximum, pouvant participer à deux épreuves individuelles seulement) et toutes les épreuves inscrites au programme doivent être nagées. Les équipes qui ne respectent pas ces 2 critères ne peuvent être classés. Toutes les équipes présentées par un club doivent respecter cette règle (y compris la dernière).

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 100 m Nage Libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Lorsque les titulaires du 10 x 100 m Nage Libre ont nagé aucun remplaçant ne peut se substituer dans une autre course. Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la (ou les) équipes précédentes soient complètes.

Seulement deux équipes par club pourront être qualifiées dans la meilleure poule régionale.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.

NB : les nageurs doivent justifier de leur licence pour participer aux épreuves.

Juge Arbitre

Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale et désignée par l'Inter région est M Claude Boulommier secrétaire général du comité de Bourgogne et président de Migennes Natation.

Pour la poule géographique, le juge arbitre est désigné par la commission des cadres et entériné par le Comité Directeur. En cas de désistement celui-ci devra en aviser le secrétariat dans les plus brefs délais.

Le club organisateur s'engage :

A respecter le règlement et le programme de la compétition.

A suivre au plus près le guide de l'organisateur.

Classements

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité, l'addition des temps obtenus sur les deux relais départagera les équipes de clubs.

Le classement général sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales et géographiques au sein de sa région.

Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs, un rang national à chaque équipe :

Les 20 premiers clubs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classés de série nationale 1A Interclubs,

Les 20 clubs suivants seront classés de série nationale 1B Interclubs,

Les 32 clubs suivants par Inter région seront classés de série nationale 2 Interclubs.

Une seule équipe par club et par niveau figurera dans ces classements

Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.

Chronométrage automatique poule régionale.

Engagements sur Extranat

Récompenses

Une coupe aux trois premières équipes dames et messieurs dans chaque poule, à la charge financière de l'organisateur.

Programme

1ère réunion :

- 1 – relais 10 x 100 m Nage Libre Dames
- 2 – relais 10 x 100 m Nage Libre Messieurs
- 3 – 400 m Nage Libre Dames
- 4 – 100 m Dos Messieurs
- 5 – 200 m Dos Dames
- 6 – 1500 m Nage Libre Messieurs
- 7 – 50 m Nage Libre Dames
- 8 – 100 m Brasse Messieurs
- 9 – 200 m Brasse Dames
- 10 – 100 m Nage Libre Messieurs
- 11 – 200 m Nage Libre Dames
- 12 – 100 m Papillon Messieurs
- 13 – 200 m Papillon Dames
- 14 – 200 m 4 Nages Messieurs
- 15 – 400 m 4 Nages Dames

2e réunion :

- 16 – 400 m Nage Libre Messieurs
- 17 – 100 m Dos Dames
- 18 – 200 m Dos Messieurs
- 19 – 800 m Nage Libre Dames
- 20 – 50 m Nage Libre Messieurs
- 21 – 100 m Brasse Dames
- 22 – 200 m Brasse Messieurs
- 23 – 100 m Nage Libre Dames
- 24 – 200 m Nage Libre Messieurs
- 25 – 100 m Papillon Dames
- 26 – 200 m Papillon Messieurs
- 27 – 200 m 4 Nages Dames
- 28 – 400 m 4 Nages Messieurs
- Entracte de 15 mn au minimum.
- 29 – relais 4 x 100 m 4 Nages Dames
- 30 – relais 4 x 100 m 4 Nages Messieurs

Sont qualifiées en finale régionale

Chaque équipe 1 de chaque club. En cas de forfait de l'un des clubs, participera à cette poule régionale les équipes 2 selon le classement établi l'an dernier dans la limite de 12 équipes. Les forfaits éventuels d'équipe 1 de club sont à déclarer au plus vite auprès de :
tranel_seb@yahoo.fr

Horaires prévisibles :

Poule régionale à Besançon :

Samedi : Entrée piscine 14h30 - Début prévisible des courses : 15h30

Dimanche : Entrée piscine 14h30 – Début prévisible des courses : 15h30

Poule géographique à Besançon :

Samedi : Entrée piscine 8h00 – Début prévisible des courses : 9h00

Dimanche : Entrée piscine 8h00 – Début prévisible des courses : 9h00

Poule géographique à Dole :

Dimanche : Entrée piscine 8h00 – Début prévisible des courses : 9h00

Entrée piscine 14h00 – Début prévisible des courses 15h00

Poule géographique à Montbéliard :

Samedi : Entrée piscine 17h00 – Début prévisible des courses 18h00

Dimanche : Entrée piscine 13h30 – Début prévisible des courses 14h30

Cf : Pour tout litige, réclamation ... Voir le Spécial règlement fédéral 2011/2012.
